

Organisation droit de garde

Par belisah, le 08/12/2008 à 14:55

Bonjour,

je suis séparée du père de ma fille depuis mars 2005. En mai de la même année, j'ai fait valider auprès du JAF une convention de séparation fixant le domicile de l'enfant chez moi et accordant au père les droits de visite classique (au minimum 1 week-end sur 2, moitié des vacances scolaires)+ pension alimentaire de 170€. Bien qu'étant restée en bons termes avec mon ex compagnon, il m'est impossible de savoir plus d'une semaine à l'avance et encore faut-il que je lui demande, quand il va prendre Luna (10 ans aujourd'hui). Il est serveur dans la restauration et use de ce prétexte pour ne jamais rien programmer, ni s'engager sur un planning. En réalité il prend sa fille un mercredi sur 2 en saison calme (nous habitons une station de ski) et pas du tout pendant la haute saison (5 à 7 mois par an) et pendant les vacances de la Toussaint. je n'arrive pas à lui faire comprendre l'importance pour notre fille (et pour moi aussi, bien entendu) d'observer un rythme régulier, prévu et tenu. Je travaille moi aussi et j'ai besoin de m'organiser, maman seule n'est pas toujours simple. Besoin aussi de pouvoir jouir d'une vie privée, impossible sans calendrier, hélas.

Bref, ai-je un recours, autre que celui de la discussion - je rabâche depuis 3 ans - pour établir et tenir un planning cohérent et durable ?

Merci de vos conseils Cordialement